



Frais d' huissier es que je dois les payer

Par **amthime**, le **09/10/2015** à **09:56**

bonjour, voila mon probleme j'ai passé au tribunal pour un credit a la consommation le verdict du jugement et de regler a cofidis la somme de 5480,84 euro je suis a l'huissier j'ai terminé de payer cette somme mais voila l' huissier me reclame des dépenses intérieur d'un montant de 173,76 euro, dépense antérieur de 165,48 euro, interets 1925,10 Euro et frais 783,41, cout de présent acte 127,37 EURO, droit proportionnel art 8 23,89 euro, total 8679,85 euro plus intérêt pour moi avenir de 71,21 plus frais de procedure a prévoir de 311,19 UN TOTAL DE 9062,25 euro es que je dois payer tout ces frais. merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **09/10/2015** à **17:33**

Bonjour,
Il faut vérifier ce qu'indique votre jugement.
En principe, les frais de recouvrement et les intérêts se rajoutent à la dette initiale.
Salutations